

# IDENTIFICATION DE LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES DE TERRAIN DANS LES STRUCTURES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

## PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES 2015-2025

➤ **BURUNDI**



# SOMMAIRE

<b>3.2 Burundi</b>	<b>1</b>
<b>Sigles</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>3.2.1 Quelques éléments de contexte</b>	<b>5</b>
<b>3.2.2 Cartographie de la recherche</b>	<b>9</b>
Les structures burundaises dans notre étude	9
Les chercheurs Répartition des thèses par thématiques	9
Répartition des thématiques selon les structures	12
Articles scientifiques	13
Spécialisation thématique, type de revues et visibilité scientifiques	13
Ouvrages	14
Chapitres d'ouvrage	15
Colloques	15
Accessibilité en ligne de la production scientifique	15
<b>3.2.3 Analyse croisée des entretiens au Burundi</b>	<b>15</b>
<b>3.2.4 Liste de références</b>	<b>20</b>

# SIGLES

- AUF :** Agence Universitaire de la Francophonie
- BMD :** Baccalauréat – Master – Doctorat
- CEPGL :** Communauté Économique des pays des Grands Lacs
- CNDD-FDD :** Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Forces pour la Défense de la Démocratie
- CRELS :** Centre de Recherche en Langues et Sciences Sociales
- CRESA :** Centre de Recherche et d'Étude en Sciences Appliquées
- CReSP :** Centre de Recherche et d'Étude en Sciences et de Perfectionnement
- CRDS :** Centre de Recherche en didactique de disciplines et de
- CRIDIS :** Centre de recherche et d'intervention pour le développement
- COMESA :** Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
- EAC :** East African Community
- ENS :** Ecole Normale Supérieure
- ISTEEBU :** Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi
- INSBU :** Institut national de la statistique du Burundi
- INSP :** Institut National de Santé Publique
- ISCAM :** Institut Supérieur des Cadres Militaires
- Labo RESTE :** Laboratoire de Recherche en Sciences et Technologies
- MENRS :** Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche Scientifique
- PASEC :** Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
- PIB :** Produit Intérieur Brut
- PND :** Plan National de Développement
- TICE :** Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
- UNESCO :** Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science
- UB :** Université du Burundi

## Introduction

Le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations (KIX) est une initiative du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) mise en œuvre par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI).

Basé au sein de l'IFEF, le Centre régional KIX Afrique 21 fait partie des quatre (4) pôles KIX au niveau mondial et vise à améliorer les politiques et pratiques éducatives de 21 pays d'Afrique, à travers le partage de connaissances et d'innovations dans le domaine de l'éducation. Il est piloté par un consortium composé par l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), la CONFEMEN et l'IFEF (Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation).

En s'adaptant aux besoins des systèmes éducatifs nationaux, le Centre KIX Afrique 21 appuie efficacement les pays à relever leurs principaux défis en matière de politiques et de programmes. Il facilite le partage des connaissances entre les pays participants pour améliorer leur système d'éducation au moyen de données probantes pertinentes et de recherches concrètes.

La présente fiche consacrée au Burundi s'inscrit dans le cadre d'un travail de cartographie de la recherche en éducation mené dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, coordonné par l'AUF pour le centre KIX Africa 21. Le Burundi, pays enclavé d'Afrique centrale, compte environ 12,3 millions d'habitants en 2024, dont plus de 70% ont moins de 25 ans, et une population majoritairement rurale. Malgré une croissance économique modérée et une situation politique globalement stabilisée depuis 2020, le pays reste confronté à des défis structurels importants : explosion démographique, pauvreté élevée, infrastructures limitées, et faibles capacités institutionnelles. Le système éducatif affiche des performances contrastées, avec un taux élevé de scolarisation au primaire, mais des taux d'accès très faibles au secondaire et à l'enseignement supérieur, notamment pour les filles. La recherche en éducation repose principalement sur l'Université du Burundi et l'École Normale Supérieure, qui abritent les principales structures de recherche du pays. Malgré un financement limité (moins de 0,1% du PIB) et un déficit de personnel hautement qualifié, les institutions développent des efforts notables pour structurer l'offre de formation doctorale et animer la vie scientifique, notamment à travers des séminaires et des centres de recherche disciplinaires. Dans ce contexte, cette fiche vise à dresser un état des lieux actualisé des acteurs, structures, productions et dynamiques de recherche en éducation au Burundi, afin de mieux situer le pays dans les écosystèmes scientifiques régionaux et internationaux.

L'élaboration de cette fiche repose sur une méthodologie combinant analyse documentaire, exploitation de bases de données et collecte d'informations qualitatives. Des questionnaires standardisés ont été diffusés auprès des structures et des chercheurs identifiés, et des entretiens semi-directifs ont été menés avec des acteurs clés (responsables institutionnels, enseignants-chercheurs, représentants d'organismes partenaires). Ce croisement de sources permet d'obtenir une vision à la fois statistique et analytique, tout en tenant compte des spécificités locales et institutionnelles du pays.

Si un effort de standardisation de la présentation a été réalisé afin de faciliter la comparaison entre pays, cette fiche doit être lue comme une photographie à un instant T, reflétant la situation et les données disponibles au moment de l'étude. Les systèmes de recherche étant en constante évolution, une actualisation régulière de ces informations sera nécessaire pour suivre les dynamiques en cours et mesurer les progrès réalisés.

La fiche est organisée en trois sections principales :

- Quelques éléments de contexte : présentation des données démographiques, politiques, économiques et éducatives, avec un focus sur l'enseignement supérieur et la recherche.

- Cartographie de la recherche : description des structures et acteurs identifiés, analyse de la production scientifique (thèses, articles, ouvrages, participation à des colloques), avec une attention particulière à la représentation féminine.
- Analyse croisée des entretiens : synthèse des perceptions et constats des acteurs nationaux sur les forces, faiblesses et perspectives du système de recherche.

### 3.2.1 Quelques éléments de contexte

#### Données sur le pays

##### Situation démographique et géographique

Le Burundi, situé en Afrique centrale, a Gitega pour capitale politique et Bujumbura pour capitale économique. Bordé par le Rwanda, la Tanzanie et la RDC, il s'étend sur 27 834 km<sup>2</sup>, dont 23 500 km<sup>2</sup> cultivables, avec un relief montagneux et de nombreux cours d'eau, dont le Lac Tanganyika et plusieurs « lacs aux oiseaux » au nord. Pays enclavé, ses échanges passent principalement par le port de Dar-Es-Salaam en Tanzanie. La population, estimée à 12,3 millions en 2024, est majoritairement jeune (70,6% ont moins de 25 ans) et en grande partie rurale (75,5% vivant hors des centres urbains). La densité démographique est élevée (432 habitants/km<sup>2</sup> en 2020) et l'indice de fécondité reste élevé à 5,5 enfants par femme. Le Burundi est confronté à une explosion démographique non maîtrisée, posant de lourds défis pour son avenir.

##### Situation politique

Le Burundi est organisé en 18 provinces, 129 communes et des zones déclinées jusqu'à la colline, unité administrative de base. Selon sa Constitution de 2018, il est une République indépendante, démocratique, laïque et respectueuse de sa diversité ethnique et religieuse. Indépendant depuis 1962, le pays a traversé de longues périodes de conflits jusqu'en 2005. Depuis 2020, il est dirigé par Évariste Ndayishimiye, élu pour un mandat de 7 ans. Le CNDD-FDD, parti politique au pouvoir depuis 2005, domine largement le Parlement et le Sénat. Une réforme administrative prévoit dès 2025 de réduire les provinces à 5 et les communes à 54. Sur le plan régional, le Burundi est membre de la CEPGL, du COMESA et de l'EAC, renforçant son ancrage dans les dynamiques économiques d'Afrique de l'Est et des Grands Lacs. Un Plan National de Développement (PND) a été actualisé pour mettre en œuvre la nouvelle vision du Burundi : Pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

##### Situation économique

L'économie du Burundi reste majoritairement de subsistance, reposant sur l'agriculture vivrière, l'élevage et l'artisanat, avec plus de 90% de la population active dans ces secteurs. L'agriculture contribue à environ 36% du PIB, tandis que le tertiaire représente 38,7% (2019–2020). Le café, le thé et le coton sont les principales cultures d'exportation. Malgré une croissance économique ayant atteint 2,7% en 2023, la fragilité économique persiste, aggravée par la pauvreté élevée (87% de la population vit avec moins de 1,9 USD par jour) et une inflation moyenne de 27,1% en 2023. Le PIB par habitant reste très bas (309,1 USD en 2022). En 2024, la croissance a ralenti à 2,2% en raison des pénuries de carburant et de devises, affectant surtout le secteur industriel. Le Burundi est classé 187<sup>e</sup> sur 191 en termes d'indice de développement humain.

## Situation sociolinguistique

La population burundaise est majoritairement composée de deux grandes ethnies, les Hutu et les Tutsi, auxquelles s'ajoute une minorité marginalisée, les Batwa. Malgré un passé de tensions, la situation actuelle est globalement pacifique, favorisée par l'usage commun du kirundi, langue nationale. Le Burundi reste confronté à un fort taux d'analphabétisme, avec plus de 60 % d'adultes illettrés. La population est majoritairement chrétienne (87 %), tandis que l'accès aux soins de santé est limité, avec un médecin pour 10 000 habitants. Des disparités persistent selon le milieu de résidence et le genre, notamment en éducation. Les langues officielles sont le kirundi et le français, l'anglais et le kiswahili étant introduits dans l'enseignement pour favoriser l'intégration régionale..

## Indicateurs globaux

Population globale (2025)	12 332 788
Taux d'accroissement démographique (2023)	2,1%
% de la population rurale (2022)	90 %
PIB / habitant (2022)	193,01USD (2022)
% du budget de l'État consacré à l'éducation (2023-2024)	13,34 %
Répartition du budget de l'éducation (2024)	Préscolaire, Fondamental et post fondamental : 12,35% Enseignement supérieur : 12,7% Enseignement technique et de la formation professionnelle : 0,70% Administration centrale : 74,4% Dépenses d'investissement (2018-2019) : 0,21% Salaire du personnel : 73,58%
% du PIB affecté à la recherche	0,1%
Taux de croissance économique	3,5%

Source : UNESCO, 2021 ; vision 2040-20260, 2023 ; ISTEBU, 2017.Burundi, troisième enquête démographique et de santé, 2016-2017, INSBU, Projection démographique au niveau national 2010-2050 Direction du budget au MERS (2023-2024)\$

## Indicateurs scolaires

Langue d'enseignement	Kirundi et Français
Taux bruts de scolarisation ( primaire / secondaire / supérieur)	Primaire : 118,5% (119% pour les filles)
Répartition Public / privé ( primaire / secondaire / supérieur)	fondamental (public) : 2829392 élève soit 73,8% Fondamental (privé) : 1003815 élèves, soit 26,1% Post fondamental (public) : 194157 élèves, soit 82,2% Post fondamental (privé) : 44846 élèves, soit 17,8%  Sup (ND)
Taux d'accès à l'enseignement supérieur	ND

<b>Indicateur de qualités scolaire (PASEC par exemple / pauvreté des apprentissages)</b>	<p>En début de scolarité primaire, les performances sont satisfaisantes en langue et en mathématiques : 78,9% et 98,6% des élèves burundais ont obtenu respectivement en langue et en mathématiques des résultats supérieurs à la moyenne. Par contre, en fin de scolarité primaire, les performances sont faibles pour les mêmes disciplines : 71,8% et 39,1 % des élèves burundais sont respectivement en lecture et en mathématiques en dessous du seuil suffisant de compétences</p>
--	--

Source : annuaire statistique 2021–2022 ; 2023–2024 ; PASEC, 2021,

## Focus sur l'enseignement supérieur au Burundi

### Le ministère

L'enseignement supérieur au Burundi est sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS). Le secteur est régi par la loi n° 1/07 du 29 octobre 2020, qui organise l'enseignement supérieur public et privé. Les établissements privés, majoritaires en nombre, bénéficient d'une certaine autonomie tout en restant encadrés par les normes nationales fixées par le MENRS.

Depuis 2011, le Burundi a adopté le système B-M-D (Baccalauréat – Master – Doctorat), aligné sur les standards internationaux.

### Politiques et stratégies de recherche

La recherche scientifique au Burundi est pilotée par la Direction Générale de la Science, de la Technologie et de la Recherche, relevant du MENRS. L'Université du Burundi (UB) est le principal acteur de la recherche, avec 13 centres de recherche répartis en deux pôles : Sciences Naturelles et Sciences Humaines. L'École Normale Supérieure (ENS) compte également plusieurs centres et laboratoires de recherche.

Le financement de la recherche reste très limité, avec moins de 0,1 % du PIB qui lui est consacré. Il provient essentiellement du budget de l'Etat, des recettes propres des institutions, et du soutien des partenaires extérieurs. Les ressources humaines sont également limitées : plus de 50 % des enseignants-chercheurs à l'UB et à l'ENS ne détiennent pas encore le doctorat. Dans certaines institutions d'enseignement supérieur privé, ce taux atteint plus 85%.

### Organisation des structures

L'enseignement supérieur public est assuré par sept établissements dont l'Université du Burundi, l'ENS, l'Institut National de Santé Publique (INSP), et l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM). L'enseignement supérieur privé est très présent avec 35 institutions fonctionnelles sur les 42 établissements existants.

Seules trois institutions publiques (Université du Burundi, Ecole Normale Supérieure et Institut Nationale Supérieure pour la Santé) organisent ce pari d'enseignement et trois universités privées (Université Lumière de Bujumbura, Université Sagesse d'Afrique et Université Espoir d'Afrique) épaulent l'Etat en organisant les enseignements de niveau Master. A côté de ces masters organisés au sein des enseignements publics et privés, un master conjoint est organisé par l'Université des Grands Lacs, l'Université du Lac Tanganyika et L'université Martin Luther King.

La seule école doctorale du pays est attachée à l'Université du Burundi, créée en 2018. L'école doctorale collabore avec les centres et laboratoires de recherche pour superviser les doctorants.

Les principales activités de recherche sont menées à l'université du Burundi qui compte 13 centres de recherche attachés aux différentes facultés de cette institution et à l'École Normale Supérieure qui enregistre trois centres de recherche et un laboratoire de recherche.

L'École Normale Supérieure du Burundi (ENS) a mis en place des centres de recherche qui sont opérationnels :

- Centre de Recherche et d'Etude en Sciences Appliquées (CRESA),
- le Centre de Recherche et d'Etude en Sciences et de Perfectionnement Professionnel (CRESP),
- le Centre de Recherche en Langues et Sciences Sociales (CRELS)
- le Laboratoire de Recherche en Sciences et Technologies Éducatives (Labo RESTE).

Des séminaires et colloques (nationaux et régionaux) sont organisés régulièrement à l'ENS autour des thématiques dont les résultats sont au service de la communauté (Source : Direction de la Recherche à l'ENS).

### Personnels d'enseignement et de recherche

Les enseignants-chercheurs burundais cumulent les missions d'enseignement et de recherche. Cependant, le nombre de professeurs titulaires reste très faible, en raison du déficit de formations doctorales internes et du manque d'encadrement qualifié.

Au cours de l'année académique 2023-2024, 53,1% du personnel enseignant de l'université du Burundi n'avait pas le diplôme de doctorat.

Par ailleurs, l'école doctorale, organisée depuis l'année académique 2018-2019, n'a pas encore de ressources suffisantes pour encadrer beaucoup de doctorants. La plupart de doctorants suivent leur formation dans les universités étrangères.

### Financement

Le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche est faible et très dépendant du budget de l'Etat et de l'autofinancement (frais d'inscription payés par les étudiants étrangers, activités annexes). Les difficultés de financement limitent la capacité des institutions à développer l'offre de formation de niveau master et à soutenir efficacement les activités de recherche.

### Effectifs des structures

Lors de l'année académique 2023-2024, on recensait environ 18 927 étudiants à l'Université du Burundi et à l'École Normale Supérieure, avec 31,7% de filles. Dans les établissements privés, la proportion des filles est plus élevée (44,29%). Au niveau national, les filles représentent environ 41,39% des effectifs.

La poursuite d'études en master reste limitée : seulement 3,9% des étudiants étaient inscrits en master à l'Université du Burundi en 2023-2024. Bien que les enseignements du niveau Master soient organisés, deux raisons majeures limitent le nombre des étudiants à ce niveau d'enseignement. D'une part, le nombre de places trop réduit dans les universités publiques à cause du coût élevé de la formation, en l'occurrence la pré-bourse accordée aux étudiants et surtout le manque d'encadrement des étudiants suite aux ressources humaines en nombre trop réduit. D'autre part, le coût des études trop élevé dans les universités privées freine beaucoup de lauréats du baccalauréat qui souhaitent continuer leurs études en master.

L'analyse des catégories d'enseignants-chercheurs montre que les maîtres assistants (111) représentent la catégorie la plus impliquée dans l'encadrement et la recherche. Par ailleurs, le recours à des professeurs contractuels (53) révèle un besoin en matière d'enseignement et d'encadrement. Il va sans dire que la faible proportion de professeurs ordinaires limite l'encadrement scientifique standard, et indispensable pour la qualité des travaux doctoraux.

Si le nombre de Doctorants (56) en cours de thèse impliqués dans les structures de recherche au Burundi montre un engagement relativement soutenu dans la formation doctorale, (avec une moyenne de plus de 11 doctorants par structure peut paraître modeste comparés à d'autres pays), il reste proportionnel au contexte académique burundais.

### 3.2.2 Cartographie de la recherche

#### Les structures burundaises dans notre étude

Au Burundi, La recherche en éducation se fait dans deux établissements publics, à savoir l'Université du Burundi et l'Ecole normale Supérieure. De façon globale, peu d'enseignants font des recherches dans le domaine éducatif. Ils sont beaucoup tournés vers des recherches de leur domaine d'études. A l'Université du Burundi, seule la Faculté de psychologie et l'Institut pédagogique Appliqué mènent ce genre de recherche. A l'Ecole Normale Supérieure, c'est le Département des Langues et Sciences humaines qui semble être intéressé par ce domaine de recherche, avec un seul accent privilégié : didactique du français, langue étrangère.

formation supérieure, technique, académique ou pédagogique dans une ou plusieurs filières.

Tableau 1. Structure de la recherche en éducation au Burundi

Université	Ville	Département / Faculté	Disciplines
Université du Burundi	Bujumbura	Faculté de psychologie et Sciences de l'éducation	Psychologie, Pédagogie, Sciences de l'éducation
		Institut Pédagogique Appliqué	Mathématique, Physique, Technologie, Chimie, Biologie, Français, anglais, kirundi, Kiswahili
Ecole Normale Supérieure	Bujumbura	Département des Langues et Sciences Humaines	Français, Anglais, Kirundi, kiswahili, Sociologie, Pédagogie; Histoire
		Département des Sciences Naturelles	Biologie, Chimie, Mathématiques, Physique, technologie, Géographie
		Département des sciences Appliquées	Français, Anglais, Kirundi, kiswahili, Sociologie, Pédagogie; Histoire

#### Les chercheurs de notre étude

Tableau 2 : Répartition des chercheurs par structures de recherche

Structure de recherche	Nombre de chercheur
Centre de recherche et d'intervention pour le développement individuel et social (CRIDIS)	6
Centre de Recherche en didactique de disciplines et de diffusion des Sciences (CRDS)	5
Centre de Recherche et d'Etude en Sciences Appliquées (CRESA)	3
Centre de Recherche en Langues et Sciences Sociales (CRELS)	6
Centre de Recherche en Langues et Sociétés (CRELACS)	1
Centre de Recherche et d'Etude en Sciences et de Perfectionnement Professionnel (CReSP)	5
Total	26

Le tableau recense 26 chercheurs affiliés principalement à des institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

- Les chercheurs sont majoritairement rattachés à des départements des langues (français, kirundi-kiswahili), sciences de l'éducation, physique-technologie, sciences appliquées.
- Les chercheurs du Burundi présentent une variété de statuts professionnels : des Enseignants-chercheurs à temps plein (14), et le reste est composé de responsables académiques (directeur de centre de recherche, chef de département, doyen, vice-doyen...). Cette diversité souligne que les chercheurs ne se limitent pas à une fonction pédagogique mais sont également engagés dans la gestion scientifique et la coordination institutionnelle, ce qui est crucial pour structurer l'écosystème de la recherche.
- Les chercheurs sont rattachés soit à l'Ecole Normale Supérieure (12), ou à l'Université du Burundi (13), un seul chercheur est rattaché aux services du Ministère d'éducation nationale et de la recherche Scientifique.
- La moitié des chercheurs appartiennent à l'Ecole Normale Supérieure qui constitue la principale institution de formation des enseignants du fondamental et post fondamental au Burundi. Elle constitue le point d'ancrage de la formation dans les métiers de l'enseignement, avec un focus sur les sciences de l'éducation, les didactiques disciplinaires (maths, sciences, langues, etc.), et la formation à la recherche pédagogique.
- Parmi les 26 chercheurs, environ un tiers mentionnent une affiliation à des réseaux internationaux ou régionaux tels que UNESCO, AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), ce qui favorise une ouverture à l'international, et permet de renforcer la participation des chercheurs du Burundi à des programmes de recherche collaboratifs, notamment ceux financés par des agences multilatérales ou africaines.
- L'étude révèle un ancrage local des travaux scientifiques, puisque la totalité des chercheurs mène leurs travaux en lien avec le Burundi, ce qui montre une forte orientation nationale de la recherche.

### Représentation féminine

Le tableau suivant présente des données désagrégées par genre à partir du document Excel de cartographie du Burundi.

Tableau 3 : Répartition par genre des activités de recherche au Burundi

Catégorie	Total	Nbre Femme	Nbre homme	Pourcentage femmes
Thèses	20	1	19	5,00%
Auteur (article)	87	10	67	11.49%
Auteur (ouvrage)	4	0	4	0%
Auteur (chapitre ouvrage)	9	1	8	11.11%
Participation au colloques	11	0	11	0%
Entretiens	3	1	2	33 %

Les données mettent en évidence une sous-représentation manifeste des femmes dans l'ensemble des activités de recherche et de production scientifique au Burundi. Aucune catégorie ne présente une parité, et certaines affichent même une absence totale de participation féminine.

### La production de thèses

Le nombre des thèses s'élève à 20 pour la période allant de 2015–2024.

Tableau 4 : Nombre de thèses soutenues par année

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de thèses soutenues	6	0	3	4	0	2	0	0	3	2	20

De manière générale, à partir de 2016, l'on note une diminution du nombre de thèses soutenues et Ceci peut s'expliquer par la crise politique et l'instabilité qu'a connue le pays. De plus, ladite crise a entraîné la suspension de la coopération entre le Burundi et plusieurs partenaires dans beaucoup de secteurs, y compris les bourses pour les études doctorales, notamment en Belgique. Cependant, avec l'ouverture de l'école doctorale à l'Université du Burundi en 2018, le nombre de thèses commence à évoluer en dents de scie et les années ultérieures se révèlent très fécondes.

La troisième raison est que le Gouvernement du Burundi, depuis un certain temps, a privilégié les domaines des sciences dures et technologiques. Par conséquent, les sciences humaines et sociales sont reléguées au second plan. Cette situation se manifeste à travers les bourses davantage octroyées aux doctorants qui effectuent leurs recherches dans les domaines technologiques, miniers, agricoles, etc.).

Pour ce qui est des niveaux du système éducatif concerné par les thèses, il apparaît que la majorité (13/20) porte sur les niveaux scolaires fondamental et post fondamental. Cela s'explique par les différentes réformes ayant visé ce palier surtout celle de 2013. Les thèses portant sur le niveau supérieur sont moins nombreuses (5/20). Aucune thèse ne porte sur le préscolaire et cela montre que ce palier est sous-développé au Burundi.

Par rapport aux pays de soutenance, la majorité a été soutenue à l'étranger (17/20) ; cela montre que la quasi-totalité des docteurs au Burundi sont formés à l'étranger, notamment en Belgique, France, Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, etc. Il est à noter que même ceux qui sont formés au Burundi sont majoritairement en cotutelle, notamment avec des universités du Nord (France, Belgique).

La tendance croissante des thèses en cotutelle et surtout avec l'introduction de l'école doctorale à l'Université du Burundi en 2018 laisse entrevoir une volonté d'ouverture vers l'international. Les thématiques traitées sont en lien avec les sciences de l'éducation, la didactique des disciplines (dont le français, les langues, les sciences), les technologies éducatives et TICE ; la sociolinguistique, et les approches curriculaires.

On note également une montée en puissance des thèses portant sur les outils numériques, en lien avec la transformation des pratiques d'apprentissage.

Ce qui montre l'intérêt des doctorants et des directeurs de thèses pour la qualité des apprentissages, la réforme éducative et l'innovation pédagogique.

Il est à souligné que un certain nombre de thèses intègrent une dimension comparative ou contextuelle entre le Burundi et d'autres pays africains ou européens. Si la majorité des thèses portent sur des problématiques spécifiques au Burundi, plusieurs traitent également de cas internationaux, notamment la France, la Belgique, et le Sénégal.

Tableau 5 : Répartition des thèses par université

Pays	Université	Nombre de thèses	% du total
Sénégal	Université Cheick Anta Diop de Dakar	3	15%
Burundi	Université du Burundi	5	25%
France	Université Sorbonne Paris Descartes	1	5%
	Université de Lyon	1	5%
	Université de Nantes	1	5%
	Université de Bordeaux	1	5%
	Université catholique de Louvain en Belgique	2	10%
Belgique	Université libre de Bruxelles	2	10%
	Université de Gand	1	5%
	Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY	2	10%
Côte d'Ivoire	Université de Dschang	1	5%
	Total	20	100%

Les thèses ont été soutenues dans divers pays francophones, notamment en Belgique (Université catholique de Louvain, Université libre de Bruxelles), en France (Sorbonne Paris Descartes) et au Sénégal (Université Cheikh Anta Diop de Dakar). Ce qui montre une ouverture vers l'international, essentiellement dans l'espace francophone académique.

### Répartition des thèses par discipline

Au Burundi, les thèses de doctorat s'inscrivent principalement dans deux grands champs disciplinaires. D'une part, les sciences de l'éducation, qui englobent la didactique des disciplines telles que le français et la chimie, ainsi que la psychologie de l'éducation. D'autre part, les sciences du langage, avec un accent particulier sur la sociolinguistique, constituent également un axe de recherche important.

### Répartition des thèses par thématiques

Les thèses au Burundi sont réparties sur trois principales thématiques : la pédagogie générale, la didactique des disciplines et l'inclusion scolaire.

Tableau 6 : Répartition des thèses par thématique

Thématique	Nombre de thèses
Pédagogie générale, Enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire	09
Technologie éducative	1
Formation et professionnalisation des enseignants	0
Supervision des enseignants dont évaluation	0
Didactique des disciplines	6
Inclusion scolaire	4
<b>Total</b>	<b>20</b>

Les Structures de recherche en éducation sont constituées par des centres de recherches logés dans deux institutions publiques : université du Burundi et l'Ecole Normale Supérieure. Les thématiques traitées à travers les thèses rédigées et défendues en éducation depuis 2015 varient d'une institution à l'autre, en témoignent les données du tableau 6.

### Répartition des thématiques selon les structures

Tableau 7 : Thématiques des différentes thèses en éducation défendues depuis 2015 à travers les structures de la formation

Thématiques	Université du Burundi	Ecole Normale Supérieure
Pédagogie générale, Enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire	11	5
Technologie éducative	0	1
Formation et professionnalisation des enseignants	1	0
Supervision des enseignants dont évaluation	0	0
Didactique des disciplines	4	3
Inclusion scolaire	3	0

A travers les données du tableau 4, il s'observe que les recherches menées dans les structures de la formation de futurs enseignants sont plus centrées sur la Pédagogie générale, l'Enseignement-apprentissage, les pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire ainsi que la didactique des disciplines.

### Articles scientifiques

Les articles recensés sont au nombre de 87 avec une dynamique annuelle de publication qui varie entre 2015 et 2024.

Tableau 8 : Répartition des articles par année de publication

Année	Nombre d'articles
2015	1
2016	1
2017	0
2018	15
2019	14
2020	11
2021	6
2022	8
2023	19
2024	12
<b>Total</b>	<b>87</b>

L'évolution de la publication montre que l'année 2023 demeure l'année la plus importante en publication (19 publications).

Tableau 9 : Répartition des articles selon les thématiques

Thématique	Nombre d'articles
Pédagogie générale / Enseignement-apprentissage	31
Didactique des disciplines	31
Technologies éducatives	8
Formation / professionnalisation des enseignants	8
Inclusion scolaire	4
Évaluation des enseignants dont supervision	5
<b>Total</b>	<b>87</b>

Quant aux thématiques qui caractérisent les publications, il est important de souligner que la majorité des chercheurs s'intéressent à la didactique des disciplines, principalement le français et les disciplines scientifiques.

Il est important aussi de constater que la majorité des chercheurs au Burundi optent pour une co-publication (56/87).

### Spécialisation thématique, type de revues et visibilité scientifiques

Les articles publiés par les chercheurs en éducation répondent à plusieurs thématiques. A ce sujet, les données du tableau 9 donnent les détails.

Tableau 10 : Thématiques relevés à travers les articles publiés par les chercheurs en éducation

Thématiques	Centre de recherche et d'intervention pour le développement individuel et social (CRIDIS)	Centre de Recherche en Langues et Sciences Sociales (CRELS)	Centre de Recherche et d'Etude en Sciences Appliquées (CRESA)	Centre de Recherche et d'Etude en Sciences et de Perfectionnement Professionnel (CReSP)	Centre de Recherche en didactique de disciplines et de diffusion des Sciences (CRDS)
Pédagogie générale, Enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire	6	7	2	5	36
Technologie éducative	0	1	4	2	1
Formation et professionnalisation des enseignants	2	0	0	3	1
Supervision des enseignants dont évaluation	0	1	0	0	4
Didactique des disciplines	0	12	0	1	26
Inclusion scolaire	2	1	0	2	2

A travers les données du tableau 10, il s'observe que les recherches menées dans les structures de recherche en éducation relèvent de plusieurs domaines. Cependant, il se remarque que le champ de Pédagogie générale, Enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire (56 cas) et celui de la didactique des disciplines (37 cas) retiennent beaucoup plus les chercheurs par rapport à d'autres domaines comme celui de la formation et la professionnalisation des enseignants (6 cas) ainsi que celui de la Supervision des enseignants (5 cas).

En ce qui concerne les revues dans lesquelles les articles sont publiés au Burundi, mis à part quelques articles publiés dans deux revues de l'université du Burundi et celles logées à l'Ecole Normale Supérieure, la quasi-totalité sont publiés dans les revues étrangères. Deux raisons expliquent ce constat : la première est que les revues accréditées au Burundi ne sont pas nombreuses et la seconde est que la majorité des revues locales ne sont pas indexées alors que la loi en rapport avec l'avancement de grades au sein de l'enseignement supérieur public exige des publications dans des revues indexées.

### Ouvrages

Les ouvrages publiés sont au nombre de 4 entre 2017 et 2023. Les thématiques sont peu diverses et touchent principalement à l'aménagement linguistique, et aux déperditions scolaires.

Tableau 11 : Thématiques développés par les ouvrages publiés

Thèmes	Nombre
Enseignement-apprentissage	3
Inclusion scolaire	1

## Chapitres d'ouvrage

Les chapitres d'ouvrages sont au nombre de 9 publiés entre 2016 et 2023 avec une évolution importante depuis 2021. 7/9 articles sont publiés à partir de cette date. Les principales thématiques des chapitres d'ouvrages sont d'ordre d'enseignement/apprentissage linguistique (5 publications), pédagogique (2 publications) ou littéraire (2 publications).

La rareté de publication des ouvrages et des chapitres d'ouvrages explique aussi la rareté des enseignants habilités à diriger les thèses.

Les ouvrages et chapitres d'ouvrages sont principalement publiés dans la Collection « Plurilinguisme » sous l'égide de l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP). La collection rassemble des contributions de chercheurs, d'experts et de praticiens autour des enjeux du plurilinguisme dans divers domaines tels que l'éducation, la société, et la culture.

## Colloques

Les participations aux colloques sont au nombre de 10 participations répertoriées entre 2015 et 2024. L'année 2024 est plus importante par rapport aux autres années en termes de participations (4 participations). Ce qui traduit une relance récente des contributions, possiblement stimulée par des dynamiques post-pandémies ou des partenariats universitaires.

Les thématiques abordées par les chercheurs du Burundi sont les suivantes :

- La formation des enseignants (2 contributions) ;
- La formation des enseignants (2 contributions) ;
- la didactique des disciplines (2 contributions) ;
- La politique linguistique et l'inclusion scolaire et le genre (4 contributions) ;
- autres thématiques (2 contributions).

La majorité de ces colloques sont organisées par des acteurs internationaux (AUF, KIX Afrique 21, Ambassade de France au Burundi...).

## Accessibilité en ligne de la production scientifique

Bien qu'aucune thèse ne soit encore accessible en ligne, près de la moitié des articles recensés (34 sur 87) sont consultables via des plateformes numériques, témoignant d'un effort partiel de diffusion scientifique.

### 3.2.3 Analyse croisée des entretiens au Burundi

La synthèse proposée repose sur une analyse des trois entretiens menés avec des responsables de structures éducatives et de recherche au Burundi. Il en ressort un certain nombre de constats sur l'état actuel de la recherche en éducation, des blocages structurels et des pistes de redynamisation dynamiques.

#### **Choix des thématiques de recherche : entre intérêt académique et besoins réels du système éducatif**

Les principales thématiques évoquées par les chercheurs au Burundi concernent la pédagogie, la formation des enseignants, l'innovation pédagogique et la gestion du système éducatif.

La majorité des thématiques de recherche sont guidées par les préoccupations académiques des chercheurs et par la nature des enseignements dispensés, beaucoup plus que par enjeux dictés par les réalités du terrain, notamment la surcharge des classes, l'insuffisance de ressources pédagogiques ou l'inadéquation des pratiques enseignantes.

Cette tension se manifeste, à titre d'exemple, par « *les effets de l'enseignement multigrade, ou encore l'enseignement en contexte plurilingue* », comme le souligne l'un des chercheurs interrogés.

### **Formation des doctorants : Nature et défis**

La formation doctorale en sciences de l'éducation au Burundi demeure à la fois limitée dans son ampleur et inégalement répartie entre les établissements. Les responsables interrogés mettent en évidence l'absence d'une école doctorale spécifiquement dédiée à ce champ, ce qui freine la structuration de l'offre de formation avancée.

Dans ce contexte, l'encadrement des doctorants repose sur un nombre restreint d'enseignants-chercheurs, eux-mêmes très sollicités et souvent dépourvus de moyens. Ce travail d'accompagnement, réalisé sans indemnisation ni reconnaissance institutionnelle formelle, s'effectue principalement sur la base du volontariat, ce qui en limite l'efficacité et la pérennité.

En dépit de cette situation, les enseignants chercheurs du Burundi font beaucoup d'efforts afin de garantir l'accompagnement des doctorants

*« L'évaluation des doctorants se fait par les membres du comité scientifique d'accompagnement de chaque doctorant. Mais également il y a des séminaires pour les doctorants, où chaque doctorant expose devant les pairs et les différents membres des comités scientifiques d'accompagnement l'état d'avancement de leurs travaux en rapport avec la thèse »*  
(un interviewé)

Par ailleurs, faute d'opportunités locales adaptées, de nombreux doctorants burundais se tournent vers des institutions étrangères (Afrique du Sud, Belgique, France), accentuant la dépendance académique du pays vis-à-vis de parcours extérieurs. Ce phénomène engendre des risques de déconnexion entre les recherches menées et les réalités éducatives nationales.

Face à ces constats, il apparaît nécessaire de mettre en place une offre doctorale nationale structurée, cohérente et institutionnalisée dans le domaine des sciences de l'éducation. Un tel dispositif permettrait de renforcer les capacités locales de recherche, de valoriser l'encadrement, et de mieux articuler les formations doctorales aux enjeux du système éducatif burundais, tant en matière de pratiques pédagogiques que de politiques de formation et de recherche scientifique.

### **Évolution de carrière : un système d'avancement faiblement incitatif**

Un large consensus autour de la lenteur de l'évolution de carrière au sein de l'enseignement supérieur burundais est constaté dans les propos des chercheur.es interviewés. Cette situation est le fruit d'un ensemble de dysfonctionnements structurels dont :

- (i) L'absence de cadence régulière des comités d'évaluation pour l'accès aux grades supérieurs du statut des enseignants chercheurs. Ce qui n'est pas sans incidents sur la promotion scientifique et administrative.
- (ii) Des critères d'avancement restent vagues ou appliqués de façon inégale. A titre d'exemple, les enseignants chercheurs se plaignent que les publications académiques ont peu d'impact réel sur leur évolution de carrière.
- (iii) Le faible impact des publications scientifiques sur la gestion de carrière du chercheur peut révéler les limites de la reconnaissance institutionnelle des productions scientifiques. les effets négatifs de cette situations conduisent à une baisse de l'investissement dans la recherche fondamentale, voire une perte d'intérêt des jeunes chercheurs pour les carrières académiques et universitaires.

Les enseignants chercheurs enquêté appellent à une réforme des mécanismes de reconnaissance et d'évaluation académique, à travers l'instauration de commissions nationales d'avancement actives et régulières ; la définition claire et transparente des critères de promotion, et l'intégration systématique de la production scientifique dans les grilles d'avancement.

### **Participation à des colloques : des opportunités rares et inégalement réparties**

Les entretiens révèlent une participation limitée des chercheurs burundais aux colloques et conférences scientifiques tant au niveau national qu'international. Cette participation repose généralement sur des initiatives individuelles et peu structurées.

*« C'est souvent sur invitation personnelle ; il n'y a pas un programme national de soutien aux colloques »*  
(un interviewé)

Les rares participations des chercheurs burundais à des manifestations scientifiques internationales sont conditionnées par l'accès à des financements internationaux de type bourse de mobilité internationale, formations assurées par des organismes comme l'AUF, l'UNESCO, ou des projets coopération scientifique bilatérale.

Ces constats montrent un faible soutien des départements ministères en lien avec la recherche scientifique, voire une absence de dispositifs nationaux pour encourager la participation à des événements scientifiques. Cela crée une forme d'inégalité entre les chercheurs ayant accès à des réseaux internationaux et ceux qui en sont exclus. Les enseignants chercheurs enquêtés évoquent la situation de chercheurs qui publient d'importants articles scientifiques, mais ne peuvent pas présenter leurs travaux dans des événements scientifiques internationaux.

La faible participation des chercheurs du Burundi aux colloques et rencontres internationales a sans doute des effets sur la dynamique de publication et sur le rayonnement scientifique. Il va sans dire que la contrainte de ne pas pouvoir présenter les travaux dans des colloques limite la circulation des résultats de recherche ; l'appartenance à des réseaux académiques et des communautés de savoir en lien avec les sciences de l'éducation.

Dans le but de dépasser cette crise de visibilité institutionnelle de la recherche burundaise, il est important de créer un fond de soutien à la participation scientifique, et de développer des réseaux académiques régionaux pour faciliter les invitations et la coopération Sud-Sud.

### **Rayonnement des structures : une dépendance forte aux financements extérieurs**

La faible ampleur ou l'absence du budget propre à la recherche dans les universités freine le développement d'une culture de la recherche institutionnelle.

La crise de financement de la recherche scientifique a des conséquences sur l'autonomie scientifique des universités, voire du système de recherche scientifique national. Ce qui favorise l'orientation des thématiques de recherche selon les priorités des bailleurs, et ne contribue pas à la capitalisation et à la diffusion des résultats des recherches scientifiques, en général, et des sciences de l'éducation, en particulier.

A cet égard, il convient de partir des priorités du système d'éducation et de formation afin de négocier des financements plus durables et intégrés avec les PTF. Cette démarche pour s'appuyer sur la création des mécanismes de cofinancement.

### **Financement de la recherche : La grande absente**

Le financement de la recherche en éducation au Burundi reste l'un des principaux défis soulignés dans les entretiens menés avec les acteurs académiques. Il repose principalement sur l'appui

des partenaires techniques et financiers (UNICEF, UNESCO, AUF, etc.). Cette dépendance limite la capacité des institutions nationales à initier ou piloter des recherches de manière autonome.

### **Évaluation de la recherche : un mécanisme inexistant**

L'évaluation de la recherche constitue un maillon faible du système scientifique au Burundi. Les entretiens réalisés révèlent l'absence quasi totale de mécanismes institutionnalisés de suivi, d'évaluation ou de validation des travaux produits par les chercheurs en éducation.

Il en résulte que l'évaluation systématique des projets de recherche n'est pas confiée à aucune instance nationale ou universitaire, et que les publications sont rarement soumises à des comités de lecture interne ou à une expertise scientifique rigoureuse. Cette situation risque d'encourager les chercheurs à la publication dans des revues à diffusion restreinte, sans contrôle éditorial structuré. Malgré cette situation, certaines initiatives sont prises au niveau des structures de recherche.

*« Il y a quelques années, la recherche à l'ENS n'était pas canalisée dans le domaine de l'éducation. Les Psychopédagogues faisaient des recherches pour leur propre compte. Mais pour le moment, il y a trois ans, une revue appelée IGA a été créée. Cette revue se trouve actuellement à son troisième volume, ce qui veut dire que la recherche au niveau de l'éducation évolue positivement »*  
(un interviewé)

Par ailleurs, le problème de la capitalisation et de la valorisation des résultats de recherche nécessite un effort de normalisation et de structuration par le lancement de revues locales en sciences de l'éducation et de la formation, et avec des comités de lecture. Ce qui permettrait non seulement de renforcer la qualité des productions scientifiques nationales, mais aussi de mieux articuler les résultats aux besoins des politiques éducatives du pays.

### **Archivage des travaux de recherche : Défis d'archivage de la production scientifique et universitaire**

L'analyse des entretiens révèle une faiblesse structurelle majeure dans le domaine de l'archivage et de la valorisation de la production scientifique liée à l'éducation au Burundi. Les données collectées montrent un système fragmenté, peu institutionnalisé, où les résultats des recherches demeurent dispersés, parfois inaccessibles, et rarement capitalisés pour informer les politiques éducatives.

Cette situation interpelle les établissements universitaires, et l'urgence de mettre en place des plateformes de dépôt numérique ou de bibliothèques virtuelles pour héberger les travaux de recherche. Les acteurs enquêtés pointent du doigt la grande quantité de mémoires, rapports ou thèses qui produits dans le cadre académique et sont souvent conservés de manière informelle dans les bureaux ou les bibliothèques facultaires.

Il faut dire que cette situation ne caractérise pas seulement le Burundi, elle est présente dans la majorité des pays objet de la présente étude.

Il s'avère important d'encourager la capitalisation, par le biais d'un portail national de la recherche éducative au Burundi.

### **Lien recherche et politiques éducatives**

L'analyse des entretiens met en évidence une faible articulation entre la production scientifique locale en éducation et les processus de formulation des politiques publiques. Ce qui limite l'impact potentiel de la recherche sur l'amélioration du système éducatif national.

En effet, la faible implication des chercheurs burundais dans les processus d'élaboration des politiques éducatives nationales trouve en partie son origine dans l'absence de mécanismes

institutionnels permettant leur consultation régulière par le ministère de l'Éducation et les organes en charge des réformes.

Les acteurs enquêtés estiment que les responsables politiques ne perçoivent pas toujours la recherche comme un levier d'aide à la décision en matière de management du système éducatif ; Face à cette situation, il s'avère important d'adopter quelques mesures telles que (i) la mise en place des plateformes de dialogue entre chercheurs et décideurs (ateliers annuels, groupes de travail mixtes) ; (ii) l'intégration des représentants des universités dans les commissions de réforme du secteur éducatif ; (iii) le financement des recherches appliquées dans les universités sur la base d'une commande institutionnelle.

De telles mesures permettent de renforcer les liens entre recherche et politique éducative, dans le but de bâtir des réformes mieux concertées, plus pertinentes et plus ancrées dans les réalités du terrain burundais.

### **Des perspectives à saisir pour structurer l'avenir**

- Les entretiens menés avec des responsables académiques et des chercheurs au Burundi mettent en lumière plusieurs pistes capables d'améliorer la structuration, la reconnaissance et la contribution de la recherche en éducation.
- Création d'un cadre institutionnel pour la recherche en éducation : Les chercheurs plaident pour la mise en place d'une école doctorale dédiée aux sciences de l'éducation, dotée de moyens et de mission claire, car sans cette structure, la recherche reste morcelée, voire non coordonnée. La redynamisation de l'écosystème de recherche peut s'appuyer sur la création d'un comité scientifique national pour la recherche en éducation dont la mission consiste à assurer davantage de cohérence et de valorisation.
- Instauration de dispositifs de financement pérennes et diversifiés pour la recherche, associant ressources publiques, partenariats internationaux et contributions du secteur privé, afin d'assurer la stabilité et le développement des activités de recherche, notamment dans le domaine de l'éducation.
- Mise en réseau des chercheurs burundais et structuration des revues : Les chercheurs insistent sur le besoin de mutualiser les efforts à travers la création de réseaux thématiques et/ou disciplinaires nationaux. Cela permettrait de rompre l'isolement institutionnel et de renforcer les collaborations scientifiques. En outre, la structuration de revues scientifiques locales, adossées à des universités ou à des centres de recherche, est considérée comme essentielle pour diffuser les productions nationales et donner de la visibilité aux travaux réalisés sur le terrain burundais.
- Développement de la recherche-action contextualisée : Plusieurs chercheurs appellent à un tournant vers des recherches plus ancrées dans les réalités éducatives du Burundi. La recherche-action est perçue comme un levier pertinent pour articuler production scientifique et résolution de problèmes éducatifs concrets.
- Valorisation de la recherche dans l'évolution de carrière : Un des points récurrents dans les entretiens est l'appel à revaloriser la production scientifique dans les critères d'avancement professionnel des enseignants chercheurs. Ce qui permet de renforcer le lien clair entre le développement de la recherche en éducation, la reconnaissance institutionnelle, la motivation des chercheurs et d'accroissement de la qualité des productions scientifiques. Ces différentes perspectives convergent vers la nécessité de bâtir un écosystème de recherche solide, cohérent et structuré, capable d'éclairer les politiques éducatives, de soutenir la qualité de l'enseignement et de la formation.
- Soutenir le développement de l'encadrement doctoral au Burundi en investissant dans la formation des enseignants-chercheurs, en favorisant l'accès aux études doctorales, et en consolidant les capacités des écoles doctorales existantes, afin de garantir un accompagnement scientifique de qualité et de réduire la dépendance vis-à-vis des formations extérieures.

### 3.2.4 Liste de références

- Diouf, A & Koussere J. (2022). *Le Burundi s'efforce de surmonter une succession de chocs économiques*. Washington : Fonds Monétaire International.
- ENS (2024) : Rapport de la rentrée académique 2023-2024. Bujumbura : Service aux étudiants à l'ENS.
- ENS (2024). ens.edu.bi
- Hajayandi, N & Barumwete, S. (2023). *La démocratie consensuelle au Burundi : enjeux et réalités*. Bujumbura. Ethique & Société, 4 février 2023
- INSBU (2017). *Enquête Démographique et de Santé (EDS) Burundi 2016–2017*. Bujumbura : ISTEPU
- INSBU (2023). *Projection de la Population du Burundi 2010–2050*. Bujumbura, INSBU
- ISTEBU (2017). *Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (ECVM 2016–2017)*. Bujumbura : ISTEPU
- MENRS, UNICEF Burundi & Partenaires. (2025). Revue sectorielle conjointe de l'éducation : Rapport annuel sur la qualité et l'équité du système éducatif burundais. Bujumbura: MENRS / UNICEF.
- MERS (2024). Budget du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, exercice 2023-2024. Bujumbura : Direction Générale du Budget.
- MENRS (2024) : annuaire statistique scolaire 2023-2024, tome 3 : données de l'enseignement supérieur. Bujumbura : Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Éducation
- MENRS (2024) : annuaire statistique scolaire 2023-2024, TOME 2 : Données des écoles du post-fondamental général, pédagogique, technique, et des centres d'enseignement des métiers ou de formation professionnelle. Bujumbura : Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Éducation
- MENRS (2023) : annuaire statistique scolaire 2023-2024, Tome 1 : données de l'enseignement préscolaire et fondamental. Bujumbura: Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Éducation.
- MENRS (2020). Loi n°1/07 du 29 octobre 2020 portant révision de la loi n°1/22 du 30 décembre 2011 portant réorganisation de l'enseignement supérieur au Burundi. MENRS : Bujumbura : MENRS.
- Ndarishikanye, B. (1998). *Les rapports État-paysannerie au centre du conflit ethnique au Burundi*. Paris : Cahiers d'Études africaines, 150–152, 347–383.
- Ndayisenga, A & Itangishaka, P (2024). *Planification familiale et dividende démographique : le cas du Burundi*. University of La Lagun : European Scientific Journal, ESJ, vol. 20, n° 26, p. 98
- PASEC (2021). Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone: performances et environnement de l'enseignement apprentissage au primaire (PASEC 2019). Dakar : CONFEMEN.
- République du Burundi (2023). Loi organique n°1/05 du 16 mars 2023 portant détermination et délimitation des provinces, des communes, des zones, des collines et/ou quartiers de la République du Burundi. Bujumbura : Présidence du Burundi.

République du Burundi (2020). Vision « Pays émergent en 2040, développé en 2060 ». Bujumbura : présidence de la république du Burundi.

République du Burundi (2018). Constitution de la république du Burundi. Gitega : Présidence du Burundi.

République du Burundi (2025). Décret n°100/032 du 27 mars 2025 portant publication des résultats préliminaires du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) – édition 2024. Gitega : Présidence du Burundi.

République du Burundi (2023). Décret-loi n°1/23 du 26 juin 2023 portant fixation du budget général de l'État pour l'exercice 2023–2024. Gitega : Présidence du Burundi.

Tuyisenge, F (2022). *L'essor contrasté de l'enseignement supérieur au Burundi*. Bujumbura : Revue internationale d'éducation de Sèvres, n°89.

UNICEF. (2023). Situation des enfants au Burundi. <https://www.unicef.org/burundi/fr/rapports/situation-des-enfants-au-burundi>

24) UNESCO (2021). Education Finance Watch 2021. Paris : UNESCO.

Université du Burundi. Registre des mémoires et Thèses. Bibliothèque centrale de Bujumbura : Bujumbura

Université du Burundi (2024). Statistiques du personnel enseignant. Bujumbura : Direction de la recherche à l'UB.

Université du Burundi (2024). Rapport de la rentrée académique 2023–2024. Bujumbura : Direction des Services académiques de l'UB.